

Formulaire de demande de bénéfice de Régime Spécial d'Etudes.

À retourner à la scolarité de votre composante de rattachement

La demande doit être accompagnée de toutes les pièces justificatives et être formulée au plus tard 6 semaines avant la date de l'examen pour une demande d'aménagement des examens et dès le début de l'année universitaire pour tous les autres cas.

Informations étudiant :

Nom :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Mél :

Tél. :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° étudiant :

Nationalité :

Composante de rattachement :

Etudes suivies :

Si vous êtes boursiers, précisez l'échelon :

Pour la période suivante :

Semestre 1

et/ou

Semestre 2

De l'année universitaire 20.. / 20..

Ou

Autre période : du/...../..... au/...../..... .

Situation sollicitée par l'étudiant : (cocher la (les) situation(s) que vous souhaitez faire valoir dans la colonne de gauche.)

L'organe instructeur donnera sa réponse dans la colonne de droite.

Si vous souhaitez contester la présente décision, vous pouvez soit former un recours contentieux direct auprès du tribunal administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois à partir de la date de notification de cette décision soit adresser un recours gracieux à l'intention du président de l'université (à l'adresse de votre scolarité). Dans ce dernier cas, le recours gracieux devra également intervenir dans un délai de deux mois à partir de la date de notification de la décision contestée, si vous souhaitez pouvoir le faire suivre d'un recours contentieux : dans cette hypothèse, l'absence de réponse ou une réponse négative de l'administration dans les deux mois suivant le dépôt de ce recours gracieux fera courir un nouveau délai de deux mois au cours duquel vous pouvez former un recours contentieux.

Situation de l'étudiant	Pièces justificatives à fournir	Organe instructeur	Eligibilité de la demande
Salarié	Attestation de travail de l'employeur de moins d'1 mois précisant la durée du contrat de travail, le nombre d'heures travaillées et leur répartition dans la semaine : du lundi au vendredi (à préciser), en weekend ou en soirée	Composante	Eligibilité à bénéficier de modalités pédagogiques spéciales : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Date et signature du représentant de l'organe instructeur :
Entrepreneur	Dossier de candidature au statut national de l'étudiant-entrepreneur	PEPITE Bourgogne Franche-Comté (Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat.)	Eligibilité à bénéficier de modalités pédagogiques spéciales : Oui <input type="checkbox"/> - Etudiant entrepreneur dans ses études <input type="checkbox"/> - Jeune diplômé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Date et signature du représentant de l'organe instructeur :
Ayant responsabilité dans la vie universitaire (mandat électif)	Procès-verbal de l'élection	Composante (si mandat électif dans une composante) ou VP CFVU et VP étudiants conjointement (pour tout autre mandat électif)	Eligibilité à bénéficier de modalités pédagogiques spéciales : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Date et signature du représentant de l'organe instructeur :

	Ayant responsabilité dans la vie universitaire (mandat associatif)	Procès-verbal de changement de bureau, récépissé de déclaration à la préfecture et attestation du responsable de l'association décrivant l'engagement et son intensité.	BVE	Eligibilité à bénéficier de modalités pédagogiques spéciales : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Date et signature du représentant de l'organe instructeur :
	Femme enceinte	Certificat de grossesse	SUMPPS	Eligibilité à bénéficier de modalités pédagogiques spéciales : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Date et signature du représentant de l'organe instructeur :
	Chargé de famille	Fiche familiale d'état civil ou toute autre pièce justificative	Assistante sociale de l'UFC	Eligibilité à bénéficier de modalités pédagogiques spéciales : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Date et signature du représentant de l'organe instructeur :
	Engagé dans plusieurs cursus	Copie du ou des certificat(s) de scolarité	Composante (s)	Eligibilité à bénéficier de modalités pédagogiques spéciales : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Date et signature du représentant de l'organe instructeur :

	À besoin particulier (en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé)	Justificatifs correspondants	SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé)	Eligibilité à bénéficier de modalités pédagogiques spéciales : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Date et signature du représentant de l'organe instructeur :
	Artiste de haut niveau (sur liste ou hors-liste)	Justificatifs correspondants	Service science, art et culture	Eligibilité à bénéficier de modalités pédagogiques spéciales : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Date et signature du représentant de l'organe instructeur :
	Sportif de haut niveau (sur liste ministérielle)	Pas de justificatif supplémentaire à fournir	UPFR Sports (Unité de Promotion, de Formation et de Recherche des Sports)	Eligibilité à bénéficier de modalités pédagogiques spéciales : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	Sportif de bon niveau (hors liste ministérielle)	Certificat du conseiller technique régional ou du président de ligue de la discipline		Date et signature du représentant de l'organe instructeur :
	Autres cas	Justificatifs correspondants	Composante après consultation VP CFVU et VP étudiants	Eligibilité à bénéficier de modalités pédagogiques spéciales : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Date et signature du représentant de l'organe instructeur :

Aménagement des études souhaité :

- Dispense d'assiduité.
- Adaptation des choix des groupes de TP et TD.
- Possibilité d'intégrer ponctuellement des groupes de TP ou de TD autres que le sien.
- Possibilité d'autorisation d'absence pour des activités déterminées lors de la signature de la convention (représentation, compétition, stages, etc.).
- Possibilité de substituer un stage par un projet entrepreneurial.
- Possibilité de régime long d'études (attribution d'une année d'étude en deux ans aux étudiants concernés sur demande faite dès la rentrée). *Cette disposition ne concerne pas les étudiants de PACES et APEMR.*
- Possibilité d'aménagement des examens dans le cadre et le respect des dispositions réglementaires
- Autre (préciser) * :

.....
.....
.....
.....

** : Des dispositions particulières peuvent être proposées par l'étudiant pour répondre à des contraintes spécifiques.*

Date et signature de l'étudiant :

PRECONISATION D'AMENAGEMENT DES ETUDES PAR L'ORGANE INSTRUCTEUR
(le cas échéant) :

Rappel : Lorsqu'ils sont consultés pour une situation relevant de leur compétence, les organes instructeurs peuvent proposer des préconisations de modalités pédagogiques spéciales qui seront transmises au directeur de la composante. Ce dernier décide ensuite des modalités pédagogiques spéciales définitives applicables à l'étudiant.

Signature et date de l'organe instructeur